

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** 35 (1989)  
**Heft:** 10

**Anhang:** [Nouvelles locales] : Paris, Le Havre, Lille, Dijon, Besançon, Mulhouse, Strasbourg  
**Autor:** Mathey, P.-M. / Boesch, J.-C. / Reusser, F.

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## PARIS

Ambassade  
142, rue de Grenelle  
75007 PARIS  
Tél. : 45.50.34.46

### AVS/AI

#### Augmentations dans le domaine de l'AVS/AI et des prestations complémentaires

Le Conseil fédéral a décidé le 12 juin 1989 d'adapter les rentes et les allocations pour impotents à l'évolution des prix et des salaires, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990. Le montant minimum de la rente simple complète de vieillesse passera de 750 à 800 frs.s. par mois, le montant maximum de 1'500 à 1'600 frs.s. par mois. Quant aux rentes pour couple, leur montant variera entre 1'200 à 2'400 frs.s. par mois. Les allocations pour impotents seront fixées à 160, 400 ou 640 frs.s. par mois, selon le degré d'impotence. Ces augmentations représentent une hausse de 6,66 pour cent en moyenne.

Pour adapter les rentes, le Conseil fédéral a tenu compte de l'évolution des prix et des salaires survenue depuis la dernière augmentation. Le calcul des nouvelles rentes se fonde sur une hausse des prix de 6,1 pour cent pour les deux

années 1988 et 1989 et une augmentation des revenus de 7,6 pour cent durant la même période.

Le Conseil fédéral a également décidé d'adapter à l'évolution économique, outre les rentes et les allocations pour impotents, d'autres montants figurant dans l'AVS/AI.

— La cotisation minimale AVS/AI/APG due par les indépendants et les non-actifs sera arrêtée à 324 frs.s. (303 frs.s. auparavant)

— La limite supérieure, à partir de laquelle les indépendants versent des cotisations calculées au taux maximal (soit la limite supérieure du barème

dégressif des cotisations des indépendants), sera fixée désormais à 38'400 frs.s. (36'000 frs.s. auparavant) ; la limite inférieure du barème sera également adaptée : elle passera de 6'100 frs.s. à 6'500 frs.s.

— Le montant de la franchise à concurrence de laquelle les rentiers AVS exerçant une activité lucrative sont dispensés de payer des cotisations AVS/AI/APG passera de 12'000 à 14'400 frs.s. par année (soit 1'200 frs.s. par mois).

— Les limites de revenu donnant droit aux rentes extraordinaires de l'AVS et de l'AI passeront de 11'800 à 12'400 frs.s. pour les bénéficiaires de rentes simples et de rentes de veuve, de 17'700 à 18'500 pour les couples et de 5'900 à 6'200 frs.s. pour les orphelins.

— Les contributions de l'AI aux soins spéciaux pour les mineurs impotents seront fixées, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990, à 21 frs.s. par jour en cas d'impotence de degré grave, à 13 frs.s. par jour en cas d'impotence de degré moyen et à

## INITIATIVE

### « POUR UNE SUISSE SANS ARMÉE »

#### Réunion d'information civique

8 novembre, 20 h 30

Organisée à l'initiative du Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris en liaison avec le Messager Suisse et la Fédération des Sociétés Suisses de Paris, une réunion d'information civique aura lieu le 8 novembre 1989 à 20 h 30, à la Porte de la Suisse (11 bis, rue Scribe, Paris 9<sup>e</sup>).

Deux parlementaires suisses présenteront leur point de vue sur l'initiative visant à la suppression de l'armée dans notre pays : Mme Angéline Frankhauser, Conseillère nationale (Bâle-Campagne), Secrétaire générale de l'Oeuvre suisse d'Entraide Ouvrière, qui soutient l'initiative, et M. Jean-François Leuba, Conseiller national (Vaud), Président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, co-président du Comité suisse contre l'initiative.

**Des questions pourront être posées aux orateurs et un large débat suivra.**

*La neutralité armée suisse est une des sources de la cohésion du pays. Sans son armée de milice la Suisse deviendrait autre chose ; mais quoi ? Elle cesserait en tous cas d'être ce terrain unique où les pays antagonistes peuvent se rencontrer ; elle perdrait la place qu'elle peut jouer dans les négociations visant au désarmement mondial. Contrainte de se ranger aux côtés d'un bloc quelconque, son indépendance politique serait menacée. Telle est notre opinion. Nous espérons que ceux qui la partagent comme ceux qui sont favorables à l'initiative viendront très nombreux à cette réunion. Pour les uns comme pour les autres, c'est un devoir.*

Réd.

#### Contre l'armée : déjà 30 %

Un sondage publié le 11 septembre par le **Matin**, effectué auprès de 1 086 personnes par l'Institut M.I.S. à Lausanne, fait ressortir les intentions de vote suivantes : 61 % contre l'initiative, 30 % pour, 9 % indécis. Alors que 34 % des Romands se disent prêts à accepter la suppression de l'armée, les adversaires de l'armée ne sont que 29 % en Suisse alémanique et 28 % au Tessin. C'est parmi les moins de trente ans que l'on retrouve le plus de partisans de l'initiative, à savoir 45 %.





5 frs.s. par jour en cas d'impotence de degré faible.

Dans le domaine des prestations complémentaires (PC), les limites de revenu seront élevées comme il suit :

**Pour les personnes seules** 13'700 frs.s. (12'800 frs.s. auparavant).

**Pour les couples** 20'550 frs.s. (19'200 francs auparavant).

**Pour les orphelins et les enfants** 6'850 frs.s. (6'400 frs.s. auparavant).

La déduction pour loyer prévue par la loi sur les prestations complémentaires sera également augmentée. Elle s'élèvera à 7'000 frs.s. (6'000 frs.s. auparavant) pour les personnes seules, à 8'400 frs.s. (7'200 frs.s. auparavant) pour les couples. La déduction pour les frais accessoires au loyer sera aussi adaptée ; elle passera de 400 à 600 frs.s. pour les personnes seules et de 600 à 800 frs.s.

pour les couples.

Le Conseil fédéral a, par ailleurs, révisé certaines dispositions des règlements sur l'AVS et sur l'AI, ainsi que de l'ordonnance sur les PC. La plupart de ces modifications, qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1990, sont justifiées par l'adaptation des rentes ou ont un caractère technique.

Il y a lieu de mentionner un changement du règlement d'exécution AVS, qui concerne aussi l'AI. En cas de lacunes de cotisations, lors du calcul de la rente, les années d'appoint passeront de deux à trois. Cette amélioration des bases de calcul des rentes profitera également aux Suisses de l'étranger.

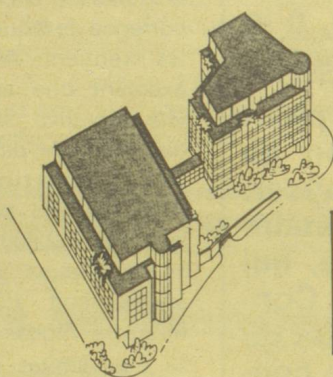
Jusqu'ici, la fortune dont un bénéficiaire de PC s'est dessaisi était intégralement prise en compte dans le calcul des PC. La modification de l'ordon-

nance introduit un amortissement de cette fortune afin d'éviter des situations difficiles.

L'adaptation des rentes entraînera pour l'AVS/AI des dépenses supplémentaires estimées à 1'285 millions de frs.s. par an en moyenne pour la période 1990/91. Celles-ci seront couvertes par les recettes ordinaires AVS/AI. Les dépenses supplémentaires occasionnées par l'adaptation des PC s'élèveront à environ 73 millions de frs.s. Les conséquences financières des autres adaptations seront insignifiantes.

Le public, les bénéficiaires de prestations et les personnes tenues de cotiser seront renseignés sur les modifications qui entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1990.

Département Fédéral de l'Intérieur

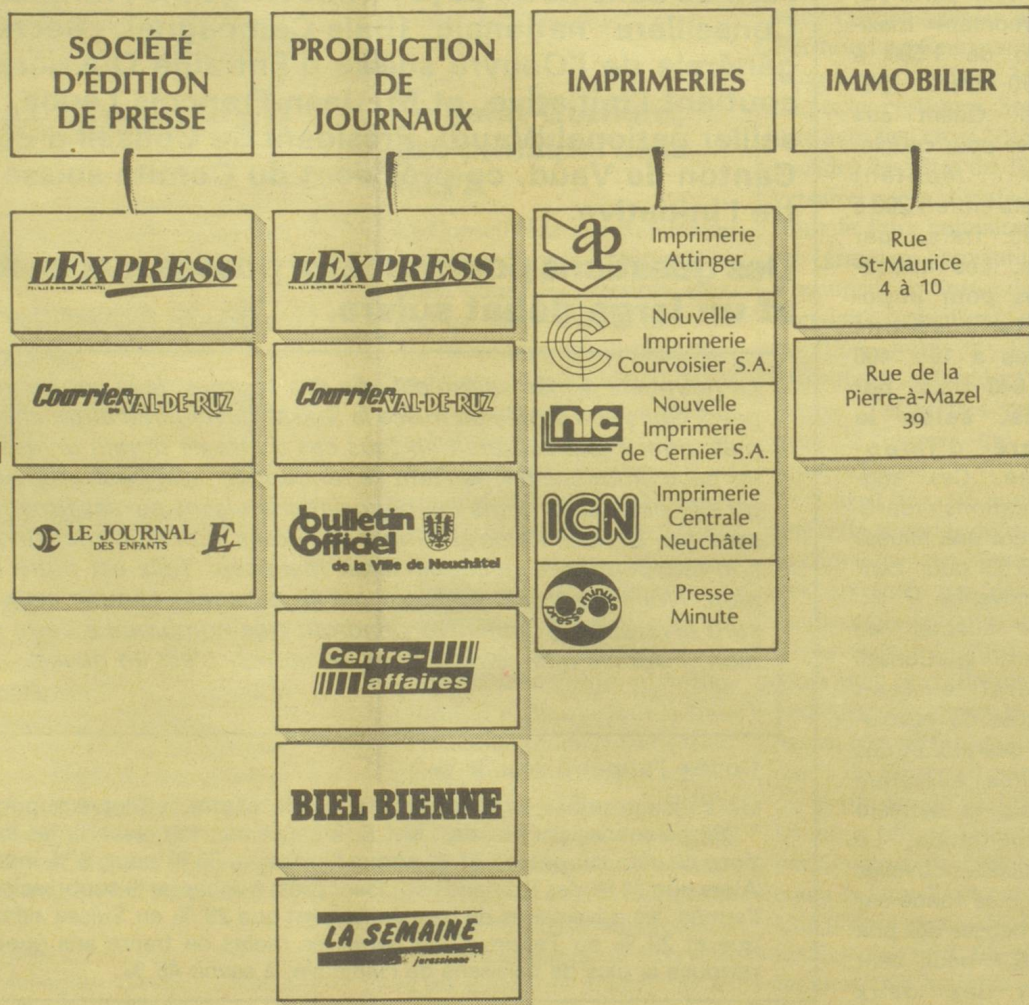


Nouveau site industriel du holding

**L'EXPRESS**

39, rue Pierre-à-Mazel  
CH-2001 Neuchâtel

# HOLDING L'EXPRESS







## ..... Aux lecteurs - Abonnez-vous au « Messenger Suisse ».....

Le présent magazine est un numéro de la *Revue Suisse*. La *Revue Suisse* est rédigée conjointement à Berne par le service des Suisses de l'étranger du Département fédéral des affaires étrangères et le Secrétariat des Suisses de l'étranger. Chaque numéro de la *Revue* est publié en cinq langues et diffusé dans le monde entier. Cette publication est destinée à l'information générale des Suisses de l'étranger, quel que soit leur pays de résidence ; elle paraît tous les trimestres.

Le **Messenger Suisse** est une publication différente dont l'objet est d'apporter aux compatriotes des pays francophones, ou utilisant la langue française, des informations supplémentaires sur l'actualité suisse les concernant plus particulièrement.

C'est un périodique comportant des rubriques variées et régulières telles que : Revue de Presse, Chronique de l'actualité fédérale, Echos des différents cantons, Philatélie, Sports, Chroniques littéraires, musicales, juridiques et artistiques...

Le **Messenger Suisse** informe également les Suisses de l'étranger sur leur statut (fiscalité, A.V.S., assurance maladie, nationalité, droits civiques...). Il est loisible aux lecteurs de la *Revue Suisse* de s'abonner au **Messenger Suisse** (7 numéros par an). C'est ainsi que les abonnés recevront onze fascicules par an. On trouvera ci-dessous un bulletin d'abonnement aux onze numéros (l'abonnement est fixé à F.F. 130.- (F.F. 140.- à partir du 1/1/1990).

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Inscrit au Consulat de : .....

Je désire m'abonner au MESSAGER SUISSE (cocher la case correspondante)

Abonnement normal de F.F. 130.-  Abonnement étranger F.F. 140.-  Abonnement de soutien à partir de F.F. 150.-

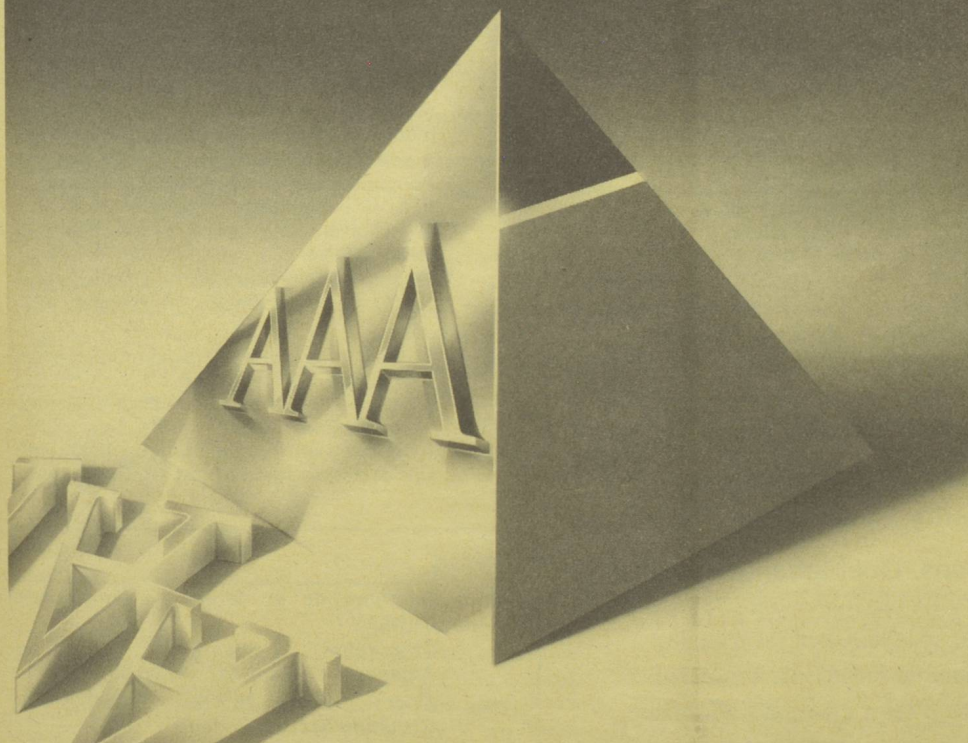
Règlement ci-joint à l'ordre de la **F.S.S.P.-M.S.**  
effectué par :

chèque postal, **C.C.P. : 12 273 27 G Paris**  chèque bancaire (joint)  mandat-lettre (joint)

A envoyer à :

**Messenger Suisse, Service des Abonnements, D.I.P., 70, rue Compans, 75490 Paris, CEDEX 19**

## Nous vous offrons des prestations de pointe.



Zurich (Siège central) · Abu Dhabi · Atlanta · Beijing · Beyrouth · Bogotá · Buenos Aires · Le Caire · Calgary · Caracas · Chicago · Francfort · Fürth · Gibraltar · Guernsey · Hong Kong · Houston · Johannesburg · Londres · Los Angeles · Luxembourg · Manama (Bahrain) · Melbourne · Mexico City · Miami · Monte Carlo · Montréal · Munich · Nassau (Bahamas) · New York · Nuremberg · Osaka · Panama · Paris · Rio de Janeiro · San Francisco · São Paulo · Singapour · Stuttgart · Téhéran · Tokyo · Toronto · Vancouver

## Le Crédit Suisse – classé «AAA» – un partenaire de toute confiance pour l'ensemble de vos opérations bancaires.

En tant que partenaire privilégié de vos affaires bancaires internationales, le Crédit Suisse vous offre une combinaison unique de ressources, de relations et de savoir-faire, fondée sur une tradition d'excellence plus que centenaire.

Au Crédit Suisse, vous bénéficiez des possibilités globales offertes par l'ensemble de notre groupe, comprenant notamment Credit Suisse-First Boston et un réseau de quelque 70 succursales sur les cinq continents.

En fait, le Crédit Suisse compte au nombre très restreint des banques internationales qui se sont vu attribuer le degré de solvabilité le plus élevé «AAA» aussi bien pour ses emprunts à long terme que pour ses engagements à court terme.

Quels que soient vos besoins spécifiques, vous pouvez compter sur la qualité et la créativité des prestations offertes par le Crédit Suisse, l'un des leaders incontestés dans le monde en matière de services financiers.

**En tant que client exigeant de notre banque, vous êtes en droit d'en attendre des prestations de pointe. Nous vous les offrons. Mettez-nous au défi!**



**CREDIT SUISSE**  
CS







## Paris... Paris... Le Havre... Le Havre... Le Havre... Le Havre... Le Havre...

7, 8, 9 nov., 20 h 30 : « Da Motus (!) », Fri-bourg.

10, 11 nov., 20 h 30 : Compagnie Fabienne Berger, Lausanne.

12 nov., 15 h : Compagnie Fabienne Berger, Lausanne.

### Théâtre

A partir du 10 octobre, mar.-sam. 20 h 30 mat. sam. & dim. 15 h 30 : Théâtre Renaud-Barrault, av. F. Roosevelt, 8<sup>e</sup>, « Les égoïstes » d'Arthur Schnitzler, mise en scène : **Luc Bondy**, avec André Dussolier, Didier Sandre, Bulle Ogier.

10 octobre-29 octobre : Théâtre de la Bastille, 76, r. Roquette, 11<sup>e</sup> « Vous qui habitez le temps » de **Valère Novarina**, mise en scène et peintures des décors : **Valère Novarina**, costumes : **Claire Chavanne**, maquillages : **Suzanne Pisteur**, avec M. Baudinat, R. Goldstein, D. Znyk, **Laurence Mayor**, etc. (coproduction Théâtre de la Bâtie, Genève).

### Publication

**Georges-André Chevallaz** : Le gouvernement des Suisses ou l'histoire en contrepoint. Editions de l'Aïre se trouve à la Librairie Brentano's, 37, av. de l'Opéra, Paris 2<sup>e</sup>, au prix de F.F. 135 (cf. notre numéro 7/8 page 9).

### Centre Culturel Suisse

Salle d'Exposition et Salle J.-J. Rousseau, 13 h-19 h, tous les jours sauf lundi et mardi, 29 septembre - 26 novembre **Eva Aeppli** - Rétrospective dessins, peintures, sculptures.

Dimanche 22 octobre à 17 heures. Concert classique. **Olivier Widmer** (baryton) et **Gérard Wyss** (piano) œuvres de **Franz Schubert** et **Othmar Schoeck** (diffusé en direct sur Espace 2).

Vendredi 27 octobre à 20 h 30 et samedi 28 octobre à 20 h 30. Jazz. **Réflexionen**. Urs Leimgruber (sax. s.t.b.; fl), **Don Fried-**

**man** (piano), **Michel Benita** (cb), **Joël Allouche** (batt.).

Dimanche 29 octobre à 17 heures. Musique du Dimanche. **Eva Kauffungen** (harpe), **Günter Rumpel** (flûte), **Endre Guran** (alto). Œuvres de **Wendel, Rota, Mieg, Debussy**.

Accès public : 38, rue des Francs-Bourgeois (au fond du passage), Paris 3<sup>e</sup>.

### LE HAVRE

Consulat de Suisse

124, bd de Strasbourg

76050 LE HAVRE CEDEX

Tél. : 35.42.27.09

### Message du nouveau Chef de poste au Havre

Appelé par le Département fédéral des Affaires étrangères à succéder à M. Benoît Frochoux, je suis arrivé au Havre, accompagné de Mme Casoni et de mes deux filles, Lisa 16 ans et Sonia 13 ans, à la mi-juillet.

L'arrondissement consulaire du Havre est très vaste : les 4 000 compatriotes inscrits dans mes registres sont disséminés dans les douze départements qui s'étendent de la pointe de la Bretagne à la frontière belge. C'est avec plaisir que, dans la mesure du possible, je me déplacerai pour participer à vos réunions et pour rencontrer personnellement le plus grand nombre d'entre vous. Mais le temps et les moyens à disposition sont limités et j'espère pouvoir compter sur votre compréhension.

Mes collaborateurs et moi-même sommes toujours à votre entière disposition pour vous aider, vous conseiller, vous renseigner. N'hésitez pas à m'écrire et à frapper à ma porte si vous êtes de passage au Havre. A très bientôt.

**Oswaldo Casoni**  
Consul de Suisse

### Le 1<sup>er</sup> Août au Havre

Une cinquantaine de compatriotes ont répondu à l'appel de Mme Fernande Favre, présidente de la Société suisse l'Helvetia du Havre, en vue de commémorer l'anniversaire de la Confédération. La Fête Nationale a été célébrée le 25 juillet, dans une salle de la

ville.

Mme Favre a ouvert la réunion en saluant tout particulièrement le nouveau Consul et Mme Osvaldo Casoni, accompagnés de leurs deux filles, puis a passé la parole à M. le Consul qui nous a donné un aperçu de sa carrière et présenté sa famille.

Après avoir écouté l'allocation de M. Delamuraz, Président de la Confédération, puis lu le pacte de 1291, quelques jeunes compatriotes assurèrent la vente des insignes.

Un apéritif, offert par la Société Helvetia, a ensuite permis aux compatriotes et amis présents de prendre le verre de l'amitié et de terminer agréablement cette soirée.

J.-C. Boesch

### Nécrologie

La Société Suisse l'Helvetia, le Havre, a le grand regret d'annoncer les décès, le 15 août 1989, de nos compatriotes, **Mme Gottlieb Muller, 93 ans, et Max Schwendener, 81 ans**, épouse de notre président dans les années 50. Nous adressons aux deux familles nos très sincères condoléances.

### Amicale des Suisses de l'Eure

Réunion du 11 juin 1989

Pour commencer une devinette : quel rapport existe-t-il entre M. Jonneret, Président de la Fédération des Sociétés Suisses de Paris et notre modeste Amicale des Suisses de l'Eure ? Ne cherchez pas : M. Jonneret fait partie, pour les week-ends, des Suisses de l'Eure. Il y possède une propriété à Bos-normand, et avait invité notre amicale pour notre réunion de printemps.

M. Zwick, Vice-Consul au Havre, présidait notre réunion, M. Boesch représentait l'association du Havre. M. G. Poulin, avocat genevois, chef de file du 24<sup>e</sup> canton, celui des Suisses de l'étranger, avait bien voulu venir passer son week-end parmi nous et je ne veux pas oublier M. et Mme Matthey qui, bien qu'en retraite, viennent fidèlement nous montrer leur sympathie.

Après un excellent repas, l'après-midi fut consacré aux jeux (découverte des cantons suisses à l'aide de deux puzzles fabriqués par M. Mallet, promenade de l'ours, etc.).

A tous ceux qui contribuèrent à la réussite de cette journée, merci.

Le secrétaire de l'Amicale, F. Reusser

## François SULGER : PSYCHOLOGUE CONSEIL GRAPHOLOGUE

*vous apporte près de 20 ans d'expérience comme consultant pour :*

- vos problèmes de RECRUTEMENT
- la création et l'animation de SEMINAIRES de FORMATION
- une ASSISTANCE stratégique pour vos problèmes de communication de promotion d'image de marque
- un DIAGNOSTIC GRAPHOLOGIQUE ou un BILAN psychologique PERSONNEL

16, avenue Reille, 75014 PARIS

Tél. (1) 45.89.04.73



**LILLE**

M. Michel Joseph  
 Consul honoraire de Suisse  
 24, rue Desrousseaux, 59800 Lille  
 Tél. : 20.52.63.70

**Club Suisse de la Région Lilloise**

Notre Fête Nationale anticipée ne connut pas le succès des années précédentes ; ce samedi 1<sup>er</sup> juillet tombait sans doute malencontreusement sur le premier jour des grands départs en vacances, et notre lieu de rencontre, au milieu des Flandres, sembla déjà loin aux Lillois.

Nous ne pouvons donc que féliciter la trentaine de valeureux participants qui purent apprécier le cadre de l'Auberge du Vert Mont.

Nous espérons avoir convaincu de notre convivialité deux nouveaux venus, M. et Mme Jourdan, qui nous ont proposé de nous réserver une soirée afin de nous présenter la maquette que M. Jourdan a conçue pour son concours d'architecte : suggestion d'implantation d'un ensemble culturel à Brunnen sur « notre terrain ».

**Le samedi 4 novembre et la Saint-Nicolas pour le dimanche 10 décembre.** Les membres du club recevront la circulaire habituelle en temps utile et ceux qui désiraient se joindre à nous seront toujours les bienvenus ; dans ce cas, prière de contacter le **20 52 63 70 (Mme Joseph) ou le 2 74 66 999 (moi-même).**

Renée Luzniak-Triebel, présidente.

**DIJON**

Consulat de Suisse  
 18, rue Audra, 21000 DIJON  
 C.C.P. 1592 U DIJON

Heures de réception : 9 à 12 h  
 Après-midi sur rendez-vous  
 Fermé le samedi

**Société Suisse de la Côte-d'Or**

**Programme des prochaines manifestations**

— **dimanche 19.11.1989**, repas choucroute et séance d'information sur le Fonds de Solidarité et Assurance Grütli, avec M. Benito Invernizzi, Directeur du Fonds et le Consul de Suisse à Dijon. Des détails à ce sujet seront envoyés en temps voulu à tous nos compatriotes en Côte-d'Or.

— **Dimanche 10.12.1989**, arbre de Noël.

**Amicale Suisse de l'Yonne**

L'Assemblée générale du **4 juin**, précédée d'un excellent repas, a été suivie par 55 personnes environ.

La célébration du 1<sup>er</sup> août s'est passée par un temps magnifique à la « Prairie » avec une participation réjouissante.

Fête de Noël le **dimanche 10 décembre 1989**, à **14 h 30**, avec, cette année, une innovation : nous allons nous retrouver à la salle

des fêtes de St Georges/Baulches (proche d'Auxerre), salle plus spacieuse et mieux équipée.

Au chapitre des faits divers, signalons aussi la participation de quelques membres de l'A.S.Y. au jumelage de Mont Saint Sulpice avec la commune de Baulmes en Suisse. Les jumelages franco-suisse sont assez rares pour être signalés. Monsieur le Consul Oeschlin assistait à cette cérémonie.

Pour le Comité de l'A.S.Y.  
 Secrétaire de service, G. Pittet

**BESANÇON**

Consulat de Suisse  
 25, rue Proudhon  
 B.P. 107  
 25013 BESANÇON CEDEX  
 Tél. : 81.81.00.10

**Société Suisse de Pontarlier**

**Course d'été du 25 juin 1989**

117 personnes ont participé à cette course qui avait pour but Chamonix et la Mer de Glace.

Petit déjeuner à Montreux, puis départ en direction de Martigny, col de la Forclaz, col des Montets où tous les rhododendrons étaient en fleurs. A Chamonix, on emprunta le chemin de fer à crémaillère, pour la Mer de Glace et sa grotte, qui fit l'admiration de tous.

Le retour par Genève nous permit d'admirer ses promenades fleuries au bord du lac.

**Sous le signe de l'amitié franco-suisse**

**La Fête du 1<sup>er</sup> Août 1989 a été célébrée le 29 juillet 1989** par la Société Suisse de Pontarlier, près de 350 personnes y participaient. Le Président Ryser, après avoir remercié les personnalités et la nombreuse assistance, évoqua l'impact favorable de la Suisse proche dans le bassin de Pontarlier et souhaita que 1992 soit profitable aux deux pays. M. Defrasne, adjoint, fit l'historique de l'industrialisation suisse au début du siècle à Pontarlier et ses conséquences. M. Vuillaume, député, insista sur l'action des élus pour favoriser l'implantation d'usines nouvelles suisses et des résultats du TGV Paris-Berne, qui facilite les voyages dans les deux sens. Pour clore la partie officielle, le Consul, M. Hetnen, mis l'accent sur le message du

Président de la Confédération, message adressé aux Suisses de l'Étranger qui assument le rayonnement de leur pays et à qui il adresse la gratitude de la Suisse. Après les hymnes nationaux, écoutés avec ferveur, un feu d'artifice, suivi d'un repas amical et d'une soirée dansante fort animée, se termina tard dans la nuit, cette magnifique fête très appréciée par nos compatriotes.

**Soirée cinéma gratuite : samedi 18 novembre 1989 à 17 heures** au Restaurant des Capucins. Trois films suisses seront projetés ainsi qu'un film réalisé par un amateur sur la course d'été.

Après la représentation, un repas amical avec animation musicale habituelle aura lieu pour les personnes qui le désirent. Parents et amis sont les bienvenus.

**Cercle Suisse de Gray**

**Nécrologie**

Nous déplorons le décès du doyen de notre Cercle, **M. Eugène Sallet** survenu dans sa 92<sup>e</sup> année, le 16 juin 1989 ; il était le père du président du Cercle Suisse de Gray.

Le décès de **M. Adrien Roth** survenu dans sa 74<sup>e</sup> année (ancien secrétaire de notre Cercle).

Mlle Rosa Weber, membre de notre Cercle, a eu la douleur de perdre son frère **Alfred** âgé de 61 ans.

**1<sup>er</sup> Août**

Avec une pensée à nos compatriotes disparus, tous les membres du Cercle se trouvaient réunis pour célébrer notre Fête Nationale le **dimanche 30 juillet**, dans l'amitié et l'émotion ; après la lecture en langue allemande, du message du Président de la Confédération, et l'écoute de l'hymne suisse, un apéritif était offert par le Comité, suivi d'un excellent repas à l'Hôtel-restaurant Bellevue à Gray.

La réunion se terminait par notre tombola annuelle, qui connait toujours un vif succès, animée par Mme Aeschlimann, épouse de notre vice-président.

**Dates à retenir :**

— **11 décembre 1989** : repas choucroute, avec un présent du « Père » Noël pour les aînés du Cercle.

Le président, **Clément Sallet**



**bronze acier s.a.**

27750 LA COUTURE-BOUSSEY (FRANCE)  
 Téléphone : 32.36.75.54 + - Télécopieur : 32.36.36.58

Depuis sa création, en 1928, spécialisée dans les

**CUPRO-ALUMINIUMS**

coulés par gravité en coquilles de précision  
 Pièces pour toutes industries (5 Gr à 5 Kg)

**ATELIERS DE FABRICATION DE COQUILLES ET D'USINAGE  
 LABORATOIRE D'ESSAIS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**





## MULHOUSE

Consulat de Suisse  
19 b, rue du Sauvage  
Boîte postale 1027  
68050 MULHOUSE CEDEX  
Tél. : 89.45.32.12

### Message de M. Walter Baumann Consul de Suisse à l'occasion de son arrivée à Mulhouse

Chers Compatriotes,  
Après une carrière de 44 ans au sein du Département fédéral des Affaires Etrangères, M. Max Strub, Consul de Suisse, a pris fin juin une retraite méritée, pour s'établir en Alsace, où nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, d'y passer de belles années.

Lui succédant, j'assume depuis le 23 août 1989 le poste de Consul de Suisse.

En préparant ce message, différents épisodes de l'histoire de cette représentation ont été découverts et qui peuvent intéresser nombre d'entre vous. Il faut remonter en 1866 pour remarquer l'ouverture d'un Consulat de Suisse à Mulhouse, avec à sa tête, M. le Consul honoraire Heinrich Spörri de Männedorf/ZH. Fermé de 1871 à 1919, il fut réouvert le 5 février 1919 en étant toutefois dépendant du Consulat à Nancy. A l'exception d'une évacuation temporaire à Montbéliard, notre pays a, depuis 1939 un Consulat à Mulhouse. Ce bref retour dans le passé m'a permis de constater que cette représentation connaît maintenant sa treizième, nomination de chef de poste. Les plus anciens parmi vous se souviendront peut-être des noms comme Jaquet ou Knapp.

Je saisis cette occasion pour vous annoncer le départ de M. le Vice-Consul, Jean-Pierre Baumeyer, appelé à d'autres fonctions. L'arrivée de son successeur, M. Angelo Stucker, est prévue pour mi-octobre et l'équipe consulaire, votre lien avec

les autorités suisses, sera à nouveau au complet.

En conclusion, mon épouse et moi-même, se réjouissent des contacts que nous aurons l'occasion de nouer avec les compatriotes et les divers groupements suisses de l'arrondissement consulaire.

Walter Haumann

### Cercle Suisse de Mulhouse

Le comité du Cercle Suisse de Mulhouse a le plaisir de vous annoncer la nomination de son premier président d'honneur **M. Max d'Orelli**.

Tous les membres souhaitent à Monsieur et Mme d'Orelli des jours heureux et paisibles et les remercient de tout cœur pour les services rendus aux Suisses de la région pendant ces 31 années de présidence. M. Jean Unterhahner lui succède en tant que président.

Nous remercions M. le Consul Max Strub et son épouse, que leur retraite soit heureuse !

M. le vice-consul J.-P. Baumeyer a été appelé à d'autres tâches. A lui et à sa famille, nous souhaitons un excellent séjour.

Les excursions nous auront fait apprécier la beauté de Strasbourg, celle du lac de Bienne/BE et le papillorama à Marin/NE. Le voyage de deux jours à la visite de l'Abbaye de Hautecombe et de l'église de Brou a émerveillé par la grande diversité du paysage. Merci aux participants pour l'exactitude et la gaieté qui contribuent à sa réussite.

#### Date à retenir :

— **Dimanche 12 novembre :**

**11 h 30 Fête de Fondation, Châlet des Pêcheurs à Rixheim. Le président défilera dans ses grandes lignes le programme d'activités pour 1990.**

## Jean GARDAZ

Ebéniste - Restaurateur

Tél. : 42.06.43.43

99, rue du Faubourg du Temple  
75010 PARIS

### Société Suisse d'Entraide et de Bienfaisance

Lors de la dernière Assemblée, M. Johann Duss a été nommé président succédant à feu M. Edouard Jean Petit Matile dont la devise était « Oeuvrer pour l'Humanité ».

#### Calendrier :

**Fête de Noël :** dimanche 3 décembre 1989.  
Centre intégré, Rixheim.

## STRASBOURG

Consulat de Suisse  
11, bd Président Edwards  
67083 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 88.35.00.70

### Club Suisse Strasbourg

Après notre sympathique commémoration de la Fête Nationale suisse, le 8 juillet, dans le magnifique cadre de l'Hôtel Altea, le Club, comme ses membres, a pris ses vacances d'été. Avec la rentrée, nous reprenons nos manifestations et nous nous réjouissons de vous revoir. A vos agendas !

— **le 17 ou le 24 octobre :** soirée cinéma.  
— **le 24 novembre :** une copieuse choucroute donnera à chacun des forces pour le super loto qui suivra.

— **le 10 décembre :** fête de Noël avec saynètes, dessins animés et venue du Père Noël avec sa grande hotte bien garnie.

Pour le comité, Jo

## PRINCIPAUTÉ DE MONACO

REAL ESTATE • INSURANCE  
IMMOBILIER • ASSURANCES  
IMMOBILIARE • ASSICURAZIONI  
IMMOBILIEN • VERSICHERUNGEN

# AGEDI

J. de Beer - Président

"L'Astoria"

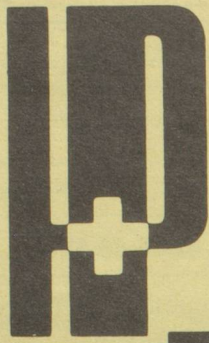
26 bis, Bd. Princesse Charlotte

Monte-Carlo, MC 98000 Monaco

Tél. 93.50.66.00 - Télex 479 417 MC

Téléfax : 93.50.19.42 - Télétex 93.30.29.93





## hôpital suisse de paris

### Connaissez-vous bien nos services ?

#### Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne    12 lits Diabétologie  
48 lits Gériatrie aigüe    36 lits Moyen Séjour

#### Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophthalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie  
Kinésithérapie, Balnéothérapie  
Analyses médicales  
Explorations fonctionnelles respiratoires  
Endoscopie (fibroscopies bronchiques,  
gastriques, duodénales, colonoscopies, etc).  
Electrocardiogrammes - Doppler  
Electroencéphalogrammes  
Soins infirmiers

**Pour prendre rendez-vous,  
téléphonez au (1)46-45-21-36  
en mentionnant le Messenger Suisse**

10, rue Minard  
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX  
M<sup>e</sup> Mairie d'Issy)

*Conventionné avec la Sécurité Sociale  
et les Mutuelles, pratique le tiers-payant.  
Les malades assurés sociaux  
bénéficiant d'une Mutuelle  
sont intégralement remboursés.*

**Accueil personnalisé,  
dimensions humaines.**

## RESTAURANT L'ENTRECOTE CAFÉ DE PARIS

18, rue Feydeau - 75002 PARIS

### SPÉCIALITÉ D'ENTRECOTE

Servie avec sa célèbre sauce Suisse

☎ 42.36.10.27

Fermé le Dimanche et Samedi soir  
PLACE DE LA BOURSE

Le **FINANCEMENT**  
de tous vos projets  
à des taux  
très compétitifs

Tél. : 34.20.30.02

F. & D. Conseils  
1 bd, de l'Oise  
95030 CERGY CEDEX

ENTREPRISE GENERALE  
DE PEINTURE

**FRANCIS MONA**

44, avenue de Seine  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél. : 47.76.13.37

2 bis, rue de l'Oasis  
92800 Puteaux  
Tél. : 47.76.13.37



## Imprimerie Tschumi-Taupin

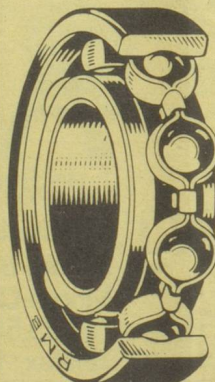
S.A.R.L. au capital de 100.000 francs

LA QUALITÉ  
SUISSE



**64.39.37.07**

**24, rue de Dammarie - 77000 Melun**



le petit roulement pour  
les grandes performances (pour arbre de 1 à 10 mm)

## Roulements miniatures BIENNE (suisse)

Représentants

**WILLIAM BAEHNI**

147, RUE ARMAND SILVESTRE  
92403 COURBEVOIE Tél. 43 34 17 17